



## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

**Editeur:** Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

**Imprimeur:** Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

**Tarif des insertions:** partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous, ou directement sur la plateforme eBau.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 12 septembre 2024

Le secrétariat communal

### Emondage des haies 2025

La séance pour l'attribution de l'émondage des haies 2025 aura lieu le **Lundi 21 octobre 2024 à 19h** dans les locaux du Secrétariat communal.

Toute personne intéressée à effectuer ces travaux est invitée à y participer.

Corcelles, le 12 septembre 2024

Le secrétariat communal

### Fermeture de l'administration communale - Vacances d'automne

L'administration communale sera fermée du 7 octobre au 18 octobre 2024.

Réouverture le mardi 22 octobre 2024 de 10h à 11h.

Les autorités communales vous souhaitent un bel automne.

Corcelles, le 12 septembre 2024

Le secrétariat communal



### Crémises

#### Rappel du Règlement de police concernant les chiens

Pour donner suite à plusieurs interpellations, nous rappelons aux détenteurs de chiens qu'ils doivent respecter le Règlement de police stipulant qu'au village les chiens sont tenus en laisse. Leurs déjections ne doivent pas souiller les espaces publics et privés. Les propriétaires prennent les mesures nécessaires à cet effet. A l'extérieur de la localité, les chiens doivent rester constamment à vue de la personne qui en a la garde, laquelle doit être capable de les rappeler et de les tenir sous son contrôle.

Crémises, le 18 septembre 2024

Le Conseil communal



### Grandval

#### Elections municipales

Les ayants droit au vote en matière communale sont convoqués

**DIMANCHE 24 novembre 2024 de 10h30 à 11h30** au collège, salle du Conseil municipal pour procéder, par les urnes, selon le système majoritaire, à l'élection de

- un(e) Marie(esse), Président(e) des assemblées;

- quatre membres du conseil municipal

pour la période 2025-2028.

## Numéro 34 Mercredi 18 septembre 2024

Les listes de candidat(e)s doivent être déposées au secrétariat municipal, en deux exemplaires identiques, jusqu'au 44<sup>e</sup> jour précédant le scrutin, soit jusqu'au

**vendredi 11 octobre 2024 à 17h**

conformément à l'article 22 du Règlement concernant les élections aux urnes.

Toute liste de candidats doit être signée d'au moins cinq (5) citoyens habilités à voter dans la commune et porter, en tête, pour se distinguer des autres listes, une dénomination qui en indique la provenance.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le règlement municipal.

Si un deuxième tour est nécessaire, il aura lieu le Dimanche 15 décembre 2024, aux mêmes heures et dans le même local.

Grandval, le 18 septembre 2024



### Moutier

#### Services industriels - Eaux / Résultats des analyses

L'eau potable distribuée par le Service des Eaux de Moutier est soumise à des contrôles stricts et réguliers. Les dernières analyses officielles effectuées par le bureau Scitec Research SA à Lausanne ont montré les résultats suivants:

Date des prélèvements: 13 juin 2024

Germes aérobies: 7 UFC/ml

Escherichia coli: 0 UFC / 100 ml

Entérocoques: 0 UFC / 100 ml

UFC = unité formant une colonie

Ces paramètres répondent aux directives légales en vigueur et confirment que l'eau de boisson de Moutier est d'une qualité irréprochable.

Moutier, le 18 septembre 2024

Services industriels - Eaux

#### Ordonnance pour le prix de l'énergie électrique

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par le Législatif, le Conseil municipal, lors de sa séance du 29 août 2023, a modifié l'Ordonnance pour le prix de l'énergie électrique, avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le document peut être consulté à la Chancellerie municipale durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet [www.moutier.ch](http://www.moutier.ch).

En application des articles 92 et ss de la Loi sur les communes du 16 mars 1998, un recours en matière communale peut être formé contre ces ordonnances. Quiconque peut invoquer un intérêt public digne de protection, ainsi que toute personne jouissant du droit de vote dans la commune a qualité pour former un recours en matière communale. Celui-ci sera produit par écrit et adressé à la Préfecture du Jura bernois à 2608 Courtelary, dans les 30 jours à compter de la publication du présent avis. Il devra invoquer soit une constatation inexacte ou incomplète des faits ou d'autres violations de droit.

Moutier, le 16 septembre 2024

Conseil municipal



### Corcelles

#### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Gyger Aline et Matthieu, Sur Coaras 106, 2747 Corcelles

**Auteur du projet:** Cobal SA, Case postale, 2740 Moutier

**Propriétaire foncier:** Gyger Aline et Matthieu, Sur Coaras 106, 2747 Corcelles

**Emplacement:** parcelle N° 639 à Sur Coaras 106, 2747 Corcelles

**Projet:** Ouverture mur sud pour une fenêtre 184cm / 108cm (dimension de la vitre)

**Zone d'affectation:** H2

**Dimensions:** selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans **jusqu'au 19 octobre 2024**, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous ou directement sur la plateforme eBau.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 12 septembre 2024

Le secrétariat communal

#### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Messerli Anja, Sur Montoz 3, 2735 Bévillard

**Auteur du projet:** Faivre Energie SA, Route de Porrentruy82, 2800 Delémont

**Propriétaire foncier:** Messerli Anja, Sur Montoz 3, 2735 Bévillard

**Emplacement:** parcelle N° 66, Verger Dedos 23, 2747 Corcelles

**Projet:** Remplacement d'une chaudière à bois par une pompe à chaleur air/eau

**Zone d'affectation:** M2pc

**Dérogation:** Art. 80 LR

**Dimensions:** selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans **jusqu'au 19 octobre 2024**, auprès du secrétariat communal



## Perrefitte

Municipalité de Perrefitte

### Mise au concours – Déneigement hivernal du village

La Municipalité de Perrefitte met au concours le poste de préposé au déneigement hivernal du village.

Nous recherchons un particulier ou une entreprise disposant de son propre tracteur (y compris lame à neige) et pouvant intervenir durant la saison hivernale pour dégager les routes à l'intérieur de la localité. Le salage des routes est effectué par le service de voirie communale. Nous recherchons une personne disponible, compétente dans ce domaine et collaborative.

Des renseignements peuvent être pris en contactant Madame la Maire, Virginie Heyer, au 079 458 71 53 ou le Conseiller municipal en charges des travaux publics, Stefan Bösiger, au 079 946 84 60.

En cas d'intérêt pour le poste, veuillez contacter Madame la Maire, Virginie Heyer, au 079 458 71 53. Perrefitte, le 11 septembre 2024

Le Conseil municipal



## Reconvilier

### Avis de construction

Requérant : M. Imad Sharaf, Rue de l'Alouette 6b, 2710 Tavannes.

Emplacement : parcelle N° 1100, au lieu-dit : « Grand-Rue 42 », commune de Reconvilier.

Projet : montage d'une paroi de séparation pour la création d'un fumoir sans modification du système de ventilation existant.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : mixte HA4.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 octobre 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 11 septembre 2024.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

### Avis de construction

Requérante : Swissmetal Industrie SA, Grand-Rue 4, 2732 Reconvilier.

Auteur du projet : PanGas SA, Industriepark 10, 6052 Dagmersellen.

Emplacement : parcelle N° 157, au lieu-dit : « Rte de Tavannes 4 », commune de Reconvilier.

Projet : installation d'une citerne d'azote liquide (silo de 11,51 m) en contiguïté Est du bâtiment existant (l'azote est un gaz inerte, incolore, inodore, ne brûle pas et n'est pas dangereux pour l'environnement. Il est utilisé pour le traitement thermique des métaux, pas de bruit) et pose d'une palissade en brise-vue avec lamelles en aluminium.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : zone d'activités économiques AI.

Dérogations : art. 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 18 octobre 2024 inclusivement** auprès de

l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 septembre 2024.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

04.0302.0173 – eBau 2024-12076

### Avis de construction

Requérant(s) : Berlincourt Chantal et Luc, Rue du Bruye 38, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 1415, Rue du Bruye 38

Projet : Remplacez les poutres de chemin de fer côté ouest par des blocs de granit pour améliorer l'infrastructure. Les escaliers en poudre CFF côté ouest seront remplacés par des escaliers en béton pour une meilleure durabilité. Un nouveau garage préfabriqué sera installé en lieu et place des poutres CFF et des arbres, assurant une transition harmonieuse avec les garages existants. Les fondations des 5 garages actuels seront refaites et déplacées de 1.5m vers le sud pour garantir leur alignement avec le nouveau garage.

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogation : aucune

Publication : les 18 et 25 septembre 2024

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 17 septembre 2024 inclusivement** ou sur le lien suivant : [www.reconvilier.ch/depts-publics](http://www.reconvilier.ch/depts-publics).

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 16 septembre 2024

Administration des constructions a.i.



## Roches

### Domaine à affermer

La Commune mixte de Roches offre en fermage, par voie de soumission, pour la durée de bail légale et sous réserve de l'approbation du fermage par l'Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne.

L'entreprise agricole « La Combe 53 », sise à 2762 Roches (BE)

ci-après décrite.

Ban de Roches (BE) :

Immeuble feuillet N° 436 : grange N° 52b ; bâtiment : 70 ca ; route, chemin : 17 a 89 ca ; champ, pré, pâturage : 1 ha 58 a 10 ca ; part de surface agricole utile de pâturage boisé dense : 51 a 82 ca ; part boisée de pâturage boisé dense : 1 ha 15 a 05 ca ; part de surface agricole utile de pâturage boisé ouvert : 3 ha 73 a 22 ca ; part boisée de pâturage boisé ouvert : 44 a 58 ca. Immeuble feuillet N° 438 : ferme N° 53 ; grange N° 53a ; grenier N° 53b ; remise N° 53c ; remise nn ; bâtiments : 7 a 11 ca ; route, chemin : 23 a 43 ca ; autre surface à revêtement dur : 9 a 53 ca ; champ, pré, pâturage : 2 ha 78 a 74 ca ; jardin : 8 a 96 ca ; part de surface agricole utile de pâturage boisé dense : 55 a 03 ca ; part boisée de

pâturage boisé dense : 89 a 17 ca ; part de surface agricole utile de pâturage boisé ouvert : 2 ha 33 a 06 ca ; part boisée de pâturage boisé ouvert : 13 a 77 ca.

Immeuble feuillet N° 439 :

route, chemin : 45 a 03 ca ; autre surface à revêtement dur : 2 a ; champ, pré, pâturage : 8 ha 34 a 79 ca ; jardin : 2 a 85 ca ; part de surface agricole utile de pâturage boisé dense : 1 ha 16 a 94 ca ; part boisée de pâturage boisé dense : 1 ha 87 a 08 ca ; part de surface agricole utile de pâturage boisé ouvert : 7 ha 42 a 50 ca ; part boisée de pâturage boisé ouvert : 74 a 57 ca.

### Habitation dans la ferme N° 53

Rez-de-chaussée : une cuisine ; un salon ; une chambre ; une salle de bains avec baignoire, W.-C. et lavabo ; un W.-C. 1<sup>er</sup> étage : un hall ; trois chambres. 2<sup>e</sup> étage : un hall ; deux chambres ; un W.-C. avec lavabo.

### Exploitation

Ferme : altitude : 930 m ; zone de montagne 2 ; superficie totale : 34 ha 85 a 92 ca, dont 28 ha 44 a 20 ca de surface agricole utile et 5 ha 24 a 22 ca de parts boisées de pâturages boisés.

Rural principal dans la grange N° 53a : stabulation entravée pour 16 places vaches laitières, 5 places génisses > 730 jours et un box à veaux. Volume de fosses à purin : 150 m<sup>3</sup>.

### Accès

Par route goudronnée depuis Roches.

### Conditions

Posséder le CFC, le brevet ou la maîtrise agricole ou une formation équivalente et jouir d'une bonne réputation. Habiter sur place serait un avantage.

### Particularités

La bailleresse n'investira ni dans l'habitation, ni dans l'entreprise agricole. Les éventuels investissements futurs seront à la charge du fermier ou de la fermière avec possibilité de constitution éventuelle d'un droit de superficie.

### Visite

Les visites seront planifiées à réception des dossiers de soumission. Les personnes intéressées seront personnellement avisées en temps opportun.

### Entrée en jouissance

1<sup>er</sup> janvier 2025 ou date à convenir.

Les candidatures écrites, avec diplômes et certificats ainsi que projet d'orientation de l'exploitation, sont à envoyer jusqu'au 31 octobre 2024 sous pli fermé avec mention « La Combe » à l'adresse : Commune mixte de Roches, Haut du Village 31, 2762 Roches BE.

Roches, le 6 septembre 2024

Conseil communal



## Saicourt

### Informations communales

#### Programme d'activités Pro Senectute

Le programme 2024-2025 est disponible au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

#### Arrêt de bus de Bellelay

L'Office des ponts et chaussées a publié une interdiction générale de stationner sur la place de l'arrêt de bus de Bellelay. Dans l'attente de la pose définitive de la signalisation, des panneaux provisoires ont été mis en place.

#### Containers tournée verte et papier

Nous constatons régulièrement que des containers traînent plusieurs jours sur les points de ramassage après les jours de collecte. Nous vous

demandons de récupérer vos containers à la fin de la journée de ramassage.

#### Fermeture du bureau municipal

Pour cause de formation, le bureau municipal sera fermé le vendredi 20 septembre 2024.

Le Fuet, le 18 septembre 2024

Conseil municipal



## Saules

### Mensuration officielle de Saules (BE) orientation générale premier relevé, lot 3

Afin de mettre à jour la mensuration officielle, la commune de Saules a mandaté le bureau sigeom SA pour procéder à des travaux de mensuration sur les territoires des zones agricole et forestière situées au nord du village de Saules ainsi qu'à la Montagne de Saules. L'accès aux parcelles situées dans le lot 3 sera nécessaire à la bonne réalisation de ces travaux qui débiteront ce mois et dureront jusqu'à mi 2026.

Les collaborateurs du bureau sigeom SA s'efforceront d'occasionner le moins de dérangement possible et comptent sur votre compréhension.

Les coûts des travaux sont entièrement pris en charge par la Confédération, le Canton et la Commune.

Les points limites seront tous recherchés et mesurés. Les points manquants ne seront pas rétablis, excepté pour trois petits secteurs vers des bâtiments à la Montagne de Saules. Les points manquants non rétablis pourront toutefois être reconstruits sur demande à adresser à sigeom SA et aux frais du demandeur.

À la fin des travaux, la commune de Saules (BE) disposera de données cadastrales numériques définitivement reconnues par la Confédération sur l'ensemble de son territoire. Le bureau sigeom se tient volontiers à votre disposition pour tout autre renseignement (032 494 55 00, info@sigeom.ch).

Saules, le 18 septembre 2024

Conseil communal



## Tavannes

#### Avis de construction

Requérante: M<sup>me</sup> Doris Zürcher, Rue du Milieu 9, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Pascal Schaer SA, Rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.

Projet: remplacement du chauffage à mazout existant par une pompe à chaleur air-eau extérieure en façade sud-est du bâtiment Rue du Milieu 9 sis sur la parcelle N° 318 en zone H2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 11 octobre 2024 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 11 septembre 2024

Le chef des travaux publics

#### Mise au concours

### Responsable, Agent(e) d'exploitation en conciergerie, 100%

La Municipalité de Tavannes, recherche un ou une Responsable, Agent(e) d'exploitation en conciergerie à 100 %.

Sous la responsabilité du chef des travaux publics et du secrétaire municipal, et en étroite

collaboration avec les responsables des différents bâtiments de la commune. Vous assurerez et coordonnerez le bon fonctionnement du service de conciergerie pour chaque bâtiment tout en assurant vous aussi, les nettoyages de bâtiments.

Vos tâches:

- Coordonner, planifier et surveiller les travaux effectués par le service de conciergerie;
- Assurer de manière autonome l'exécution de l'ensemble des tâches relatives au nettoyage ainsi qu'à l'entretien courant et la surveillance de bâtiments communaux;
- Assurer les différentes commandes pour le service de conciergerie.

Votre profil:

- Expérience dans la gestion d'équipe;
- CFC d'agent(e) d'exploitation ou formation jugée équivalente;
- Autonomie, esprit d'initiative, prise d'initiative, adaptabilité;
- Gestion du stress et des priorités
- A l'aise à la réalisation de tâches administratives simples;
- Respect des normes de sécurité;
- Disponibilité (soirées, week-end, jours fériés, horaires parfois irréguliers).

Nous offrons:

- Activité variée au sein d'une équipe dynamique;
- Prestations sociales et salariales selon le barème du canton de Berne.

Entrée en fonction: De suite ou à convenir.

Délai de postulation: 27 septembre 2024.

Renseignements: M. Alexis Bourgeois, Secrétaire municipal, 032 482 60 43.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, de certificats, diplômes et de références, sont à adresser à la Municipalité de Tavannes, par courriel à secretariat@tavannes.ch.

Tavannes, le 9 septembre 2024

Le Conseil municipal

#### Mise au concours

### Agent(e) d'exploitation en conciergerie - Contrat à durée déterminée

La Municipalité de Tavannes, recherche un ou une Agent(e) d'exploitation en conciergerie à 100 % pour une durée déterminée de trois mois, avec possible reconduction.

Vos tâches:

- Assurer de manière autonome l'exécution de l'ensemble des tâches relatives au nettoyage ainsi qu'à l'entretien courant et la surveillance de bâtiments communaux;

Votre profil:

- CFC d'agent(e) d'exploitation ou formation jugée équivalente;
- Autonomie, esprit d'initiative, entregent;
- Respect des normes de sécurité;
- Disponibilité (soirées, week-end, jours fériés, horaires parfois irréguliers).

Nous offrons:

- Activité variée au sein d'une équipe dynamique;
- Prestations sociales et salariales selon le barème du canton de Berne.

Entrée en fonction: De suite ou à convenir.

Délai de postulation: 20 septembre 2024.

Renseignements: M. Alexis Bourgeois, Secrétaire municipal, 032 482 60 43.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, de certificats, diplômes et de références, sont à adresser à la Municipalité de Tavannes, par courriel à secretariat@tavannes.ch.

Tavannes, le 9 septembre 2024

Le Conseil municipal



## Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: DC SWISS SA, Grand-Rue 19, 2735 Malleray

Auteur du projet: Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé Charpillot 4, 2735 Bévillard

Adresse du projet: BF 1074, Grand-Rue 19, 2735 Malleray

Description du projet: pose d'une nouvelle citerne à mazout dans l'usine existante

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: Aa5

Dépôt public: du 18 septembre au 18 octobre 2024 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 13 septembre 2024

Commune mixte de Valbirse

#### Infos communales

Deux départs au Conseil général, un à la Commission Bien Vivre à Valbirse

Nicolas Curty et Marc Utermann, conseillers généraux PLR et sympathisants, ont donné leur démission, respectivement pour le 30 novembre et le 31 décembre 2024.

Steve Morand, premier des viennent- ensuite PLR et sympathisants, succédera à Nicolas Curty tandis que Catherine Lienher, deuxième des viennent- ensuite du parti, prendra le relais de Marc Utermann au Conseil général. En outre, une élection se tiendra lors de la séance du législatif de novembre pour remplacer Marc Utermann à la Commission scolaire.

Par ailleurs, Joanne Hurter Zurbuchen a donné sa démission de la Commission Bien Vivre à Valbirse pour la fin de l'année.

Les Autorités communales remercient MM. Curty et Utermann ainsi que M<sup>me</sup> Hurter Zurbuchen pour leur engagement en faveur de la collectivité. Elles félicitent les nouveaux élus en leur souhaitant plein succès dans l'exercice de leur mandat.

#### Félicitations au secrétaire adjoint

L'exécutif adresse ses félicitations à Michael Bassin, secrétaire communal adjoint, qui a obtenu son diplôme de spécialiste en administration publique avec brevet fédéral, ceci après trois années de formation en cours d'emploi.

Bévillard, le 10 septembre 2024

Commune mixte de Valbirse

## Divers

Communauté scolaire de l'Ecole secondaire de la Courtine à Bellelay

### Assemblée des délégués

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le  
**Mercredi 9 octobre 2024 à 20h15**

Ordre du jour:

- 1) Procès-verbal de la séance du 15 mai 2024
- 2) Désignation de deux scrutateurs
- 3) Budget 2025
- 4) Modification de l'annexe II du règlement sur le statut du personnel
- 5) Informations sur la marche de l'école
- 6) Divers

Bellelay, le 18 septembre 2024

La commission scolaire

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

### Recrutement

**Lundi 28 octobre 2024 à 19h30, 2746 Crémines, halle de gymnastique**

Les personnes ci-dessous sont convoquées pour le recrutement:

#### Belprahon

Bouduban Lisa, Chédel Lisa, Ruestch Camille

#### Corcelles

#### Crémines

Rieder Léo, känzig Evan, Rieder Sven, Li Xilian, Stoller Kevin, Ristori Jérémie

#### Eschert

Jabli Saad, Geusa Gaspare, Ribeiros Borges Bryan, Meister David, Meister Lucas, Voisard Alicia, Minder Hervé

#### Grandval

-

Seehof

-

Roches

Batista Maia Loïc, Christen Manon, Gerber Charlotte, Venaruzzo Pavel

Toutes les personnes intéressées, résidant dans les Communes ci-dessus, âgées de 20 à 50 ans, désirant rejoindre le corps des sapeurs-pompiers du Cornet, sont invitées à se présenter à cette séance d'information.

2746 Crémines, le 16 septembre 2024

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

**Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h**

**Nouvelle adresse de contact: foadm@lasemaine.ch**

## informations pratiques



### Tavannes

Administration municipale  
Grand-Rue 1  
2710 Tavannes

Courriel:

secretariat@tavannes.ch

Heures d'ouverture:

Lundi (fermé le matin) à mercredi:  
9h30 à 11h45 et 15h à 17h

Jeudi:

9h30 à 11h45 et 15h à 18h

Vendredi:

9h30 à 11h45 – Fermé l'après-midi

Site internet:

www.tavannes.ch

#### Téléphones

Centrale	032 482 60 40
Secrétariat	032 482 60 43
Caisse	032 482 60 44
Contrôle des habitants	032 482 60 45

Travaux publics

032 482 60 47

Agence AVS

032 482 60 46

Service social

032 482 65 70



### Valbirse

Administration communale  
Rue Aimé Charpillot 2  
2735 Bévilard

Téléphone:

032 491 61 61

Courriel:

info@valbirse.ch

Site internet:

www.valbirse.ch  
facebook.com.valbirse

#### Heures d'ouverture

- Lundi et Mardi de 10h à 12h et 13h30 à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h – fermé l'après-midi
- Jeudi de 10h à 12h et 13h30 à 18h30
- Vendredi de 10h à 12h – fermé l'après-midi